Crésus Facturation





Crésus Facturation



17.13 - Option - Facturation d'acomptes

- 17.13.1 Réglages des acomptes
- 17.13.2 Utilisation et création de factures
- 17.13.3 La comptabilisation



17.13 - Option - Facturation d'acomptes

La gestion des acomptes vous permet de générer des factures spécifiques reliées à une facture initiale. Ces factures d'acomptes peuvent être créées au fur et à mesure de l'avancement d'un projet par exemple.



17.13.1 - Réglages des acomptes

Les réglages de l'option se font par Alt+8 ou l'icône

Régler la gestion des acomptes

Les réglages spécifiques se trouvent dans l'onglet Extension, Divers.

La particularité à laquelle il faut faire attention est de bien définir quel article contiendra le texte de la demande d'acompte (ici le N° 999999).

Demande d'acompte	×
Facture d'acompte	
Utiliser les factures d'acompte	
Titre de la facture d'acompte	
Facture d'acompte	
Concerne de la facture d'acompte par défaut	
Notre facture d'acompte	
Numéro d'article à utiliser pour les acomptes demandés Si cet article n'existe pas déjà il sera créé automatiquement. 999999 Compte à utiliser pour la facturation des acomptes (compte de passage des acomptes)	
2030 Acomptes de tiers 🗸	
Texte pour la comptabilisation des factures d'acompte Facture d'acompte sur fiche N° %NUMERO%	
%NUMERO% sera remplacé par le no de la facture de base	
Choix de la présentation pour l'impression des demandes d'acompte	
Factures BVR	
Texte pour la comptabilisation de l'extourne de l'acompte Affectation de l'acompte lié à la facture N° %NUMERO% au compte de produit	
OK Annuler	



Il faudra également définir quel sera le compte de passage qui doit recevoir les acomptes des clients.

Lorsque vous validez ce dialogue, si l'article correspondant aux demandes d'acompte n'existe pas, le programme vous demande si vous souhaitez le créer. Sauf cas particulier, répondre oui.

Crésus Fa	acturation	\times
?	L'article N° 999999 n'existe pas dans la base article. Voulez-vous le créer maintenant avec le compte : "2030 Acomptes de tiers" pour la facturation des acomptes ?	
	Oui Non	

L'article est alors créé automatiquement. Vous pouvez modifier le texte à votre convenance. Le mot-clef %NUMERO% sera remplacé automatiquement à l'impression par le numéro de la facture de base.

Article	Divers			
999999, Demande d'aco	mpte sur document %NUMER	0%		
Désignation			Archive	N° 999999
Demande d'acompte s	ur document %NUMERO%		Utiliser les com	ptes par défaut
			Achat	
				<non défini=""></non>
Comptabilisation				<non défini=""></non>
		Vente		<non défini=""></non>
		2030 Acomptes de tiers	-	



17.13.2 - Utilisation et création de factures

Pour générer une facture d'acompte, commencez par créer une facture standard, mais ne l'imprimez pas. Validez simplement la fiche.

Sous l'onglet Contact, Livraison, Etat, en bas à droite, actionnez le bouton

Créer un acompte

Une boîte de dialogue s'ouvre :

Créer la facture d'acompte	\times
Créer la facture d'acompte Total actuel de la facture 10'770.00	
Date de la facture d'acompte	
30.03.2022	
Montant de l'acompte demandé	
3000	
Mode de facturation	
⊚нт	
Onc	
Code TVA	
TVA V	
Indiquer le texte du délais de paiement	
Paiement net à 30 jours 🛛 🗸	
Délai de paiement	
30	
Titre du document	
Facture d'acompte	
Concerne de la facture d'acompte	
Notre facture d'acompte	
Dates détaillées OK Annule	er

Vous pouvez alors remplir ou modifier les différents champs qui vont servir à la création de la facture d'acompte.

Attention au mode de facturation, vérifiez bien si le montant de l'acompte est le montant HT ou TTC !



Contenu d'une facture d'acompte

Lorsque vous validez votre saisie avec Ok, une nouvelle facture est automatiquement créée, avec le numéro d'article 999999.

1001, Privat A.						F 30.03.20	22	Changer	taux TVA	
Taux TVA utilisés : 7.7%, 2.5				, 2.5%, 3.7%						
Numéro	Code perso	Désignation		Unité	Quantité	Prix	Net HT	Rabais	Total TTC	Code TVA
999999		Demande d'acompte sur document 1000			1	3'000.00	3'000.00		3'231.00	TVA 👻

Dans l'onglet Contact, Livraison, Etat, le cadre acompte se présente alors ainsi :

Acomptes		
	Demande d'acompte	Lié à la facture de base N° 1000
		â Aller

Le texte Lié à la facture de base N°... indique à quelle facture est liée cette demande d'acompte.

Aller Ce bouton permet de passer directement à la facture de base.

Permet de supprimer la facture d'acompte et corriger les informations sur la facture de base.

Extrait dans la liste de gauche la facture de base et les factures d'acomptes liées.

Impression

La facture d'acompte se présentera ainsi :



Notre facture d'acompte	6900	Lugano			
Facture d'acompte Nº 1001 / 112	Yver	don-les-8	ains, le (30 mars 2022	
Désignation		Unité	Nombre	Prix HT	Total
Demande d'acompte sur document 1000			1	3'000.00	3'000.00
Total HT 3'000.00	TVA 7.7 %	231.0	00	Total facturé CHF	3'231.0
	TV/A totalo	221.0	10		

Vous pouvez modifier à volonté le texte dans le corps de votre facture.

Notez bien que dans ce cas, le montant demandé est HT, la TVA a donc été ajoutée au montant de l'acompte.

Contenu d'une facture de base

Dans la facture de base, les factures d'acompte sont répertoriées dans un tableau. lci, nous avons deux factures d'acompte :

Acon	nptes	Fact	uré	E	Encaissé				
	N° Facture	Date	Total TTC	Date	Total TTC			Factur	e de base
-	1001	30.03.22	3'231.00		0.00	0	TVA		
	1002	30.03.22	4'308.00		0.00	0	TVA	Info	Y
-								Cr	éer un acompte

Nous pourrions très bien créer un troisième, un quatrième acompte...



Ce bouton permet différentes opérations :



Extraire	×
Que voulez-vous faire ?	
 Extraire les fiches d'acomptes dont les fiches mères ne son Extraire les fiches d'acomptes liées Aller à la demande d'acompte N° 1001 du 30.03.2022 (3'23) Aller à la demande d'acompte N° 1002 du 30.03.2022 (4'30) 	t pas acquittées 31.00) 18.00) OK Annuler

Info	Ce bouton	donne	diverses	informations	relatives	à ce	dossier	:
								-

Information	×
Nombre d'acomptes liés à cette facture : 2 Somme des acomptes facturés : 7'539.00 Somme des acomptes encaissés : 0.00 Montant de la facture finale (finalisée) : 3'231.00 Solde dû de cette affaire : 3'231.00	
	OK Annuler

Dans la liste de gauche, les factures d'acompte (N° 1005 et 1006) seront suivies d'un « a » pour les distinguer des factures normales

N°	Statut	Nom
1006	Fa	DI GREGORI SA
1005	Fa	DI GREGORI SA
1004	F	DI GREGORI SA

Encaissement d'un acompte

L'encaissement de chaque acompte se fait sur la facture correspondante et non sur la facture de base.

Pour la procédure d'encaissement, voir le manuel de base de Crésus Facturation.

Chaque encaissement se reflète sur la facture de base :



Acomptes		Facturé		Encaissé					
	N° Facture	Date	Total TTC	Date	Total TTC			Factur	e de base
-	1001	30.03.22	3'231.00	02.04.22	3'231.00	1	TVA		
	1002	30.03.22	4'308.00		0.00	0	TVA	Info	Y
-								Cr	éer un acompte

Ici, une seule facture d'acompte a été payée.

Le chiffre 1 à droite du montant indique que la facture d'acompte est considérée comme acquittée, même si la totalité n'a pas été payée (par exemple dans le cas d'un escompte).

Si une partie seulement de l'acompte a été réglée, le chiffre reste à 0.

La facture finale

Lorsque vous avez finalisé votre facture et souhaitez afficher ou imprimer la facture finale, cliquez sur l'un des boutons correspondants

Afficher ce document	
----------------------	--

Définissez dans ce dialogue les options souhaitées :

La facture	3		×
Finalise la facture de base Les factures d'acomptes n'ont pas toute	s été encaissées	ļ	
Date de facture			
26.04.2022	•		
La facture finale doit s'imprimer			
avec la présentation par défaut	\sim		
Imprimer un récapitulatif (liste des factu	res d'acomptes)		
avec BVR	\sim		
Il faut imprimer ou imprimer après visua	isation pour valid	er la finalisation de la fa	acture.
Dates détaillées		OK A	Annuler

Après validation, l'aperçu ou l'impression se font selon les définitions des documents à imprimer. Une page supplémentaire est générée :



	Tecl	echnopme sa 🙆					
Rue de la Gare 1 1400 Yverdo-ka-Bains Tel: - +1 (34.65 43.70 info@sechnopme.ch		Tel Ma An Op Bio	hndPME SA Rue its Gare 1 1400 Yverden ite Netw Johe Phota Generalistes 24 12345 U Lugaro	<u>bera</u>			
Q							
Facture Nº 1000 / 112 – Récapitulatif		Ye	rdonies-Bains, le 26 avril 2022				
Total HT	10'000.00	TVA 7.7 %	770.00				
Demande decomple TTC N° 1001 du 30.03.2022 Aunue anyaké tri 0.04.2020 Demande decomple TTC N° 1002 du 30.03.2022 Annyak encore i jacor			Total event accomptes CHP	97778.00 3/231.00 4/308.00			
Solde y compris les factures d'acom	de ouverten : 7536:00		Solde 63 sur cette facture	7231.00			
*							
Receiptsof Same investigation Crift 2000 0001: 3137 2082 2 Stanbard Rad Radio In Control Radio In Control Same 27 22220 00380 00000 00000 11200 Parties D Crifts Control Same Crift Same Cr			Compet Figurate A Confe 3000 001.3137 20102 2 TechnolME SA File-de la Carlo Salta Parte de la Carlo Salta Reterance 22 22220 00100 00000 100000 11209 Meterantes suggitamentes HSJ 101000/112204/20112031/2 327.71400.30 Figurate part Confe Science Confe Science	20426220426/			
Cree 3221.00	Monvaile Montant CHF 3231.0	0					

Il s'agit d'un récapitulatif mentionnant les acomptes facturés, ceux restant à payer, ainsi que le total à payer (CHF 7'539.- y compris les factures d'acomptes impayées) et le solde sur la facture.



_	Rechnung Nr. 1000 / 112 Zusammenfassung		Biel,	26. April 2022	
	Total netto	10'000.00	MW ST 7.7 %	770.00	
			Total MWST	770.00	
	Anzahlungsaufforderung Nr. 1001 Anzahlung begichen am 02.04.2 Anzahlungsaufforderung Nr. 1002 Ausstehende Anzahlung	vom 30. 03. 202 22 vom 30. 03. 202	22 22	Total vor Anzahlungen	CHF 10'770.00 3'231.00 4'308.00
	Saldoinkl. offene Anzahlungsrechnungen:	7'539.00	Ges	chuldeter Betrag auf dieser Rech	inung 3'231.00
_	Facture Nº 1000 / 112 Récapitulatif		Yver	rdon-les-Bains, le 26 avril 2022	
	Total HT	10'000.00	TVA 7.7 %	770.00	
			T VA totale	770.00	
	Demande d'acompte TTC N° 100 Acompte acquitté le 02.04.2022 Demande d'acompte TTC N° 1002 Acompte encore à payer	1 du 30.03.202 2 du 30.03.202	2 2	Total avant acomptes	CHF 10'770.00 3'231.00 4'308.00
	Solde y compris les factures d'acompte ou	vertes:7'539.00		Solde dû sur cette fa	acture 3'231.00

Rappel : chaque facture d'acompte est gérée pour elle-même. Le montant d'une facture d'acompte impayée (ici CHF 4'308.-) n'est donc pas inclus dans le montant à payer sur la facture récapitulative.

Si vous avez cliqué sur le bouton Imprimer, un avertissement s'affiche :





17.13.3 - La comptabilisation

Si vous utilisez Crésus Comptabilité, un mécanisme est mis en place pour la comptabilisation correcte des acomptes.

Pour une comptabilisation correcte de la TVA, il est impératif que dans votre plan comptable, le compte destiné à recevoir les acomptes (par exemple le compte 2030 Acomptes de tiers) ait le code « TVA » dans la colonne correspondante. Sinon, la comptabilisation de la TVA due sera inversée et passera au débit au lieu du crédit.

Etape 1

	4000.00	F
30.03.22 2200/TVA due 1002 [1] Privat A., Facture d'acompte sur fiche N° 1000, 7.7% MWST (TVA)	308.00	F
30.03.22 1100/Débiteurs 1002 [1] Privat A., Facture d'acompte sur fiche N* 1000 Total, (TVA)	4'308.00	F
30.03.22 2030/Acomptes de tiers 1001 [1] Privat A., Facture d'acompte sur fiche N° 1000, (TVA) netto, MWST = 231.00	3'000.00	F
30.03.22 2200/TVA due 1001 [1] Privat A., Facture d'acompte sur fiche N* 1000, 7.7% MWST (TVA)	231.00	F
30.03.22 1100/Débiteurs 1001 [1] Privat A., Facture d'acompte sur fiche N° 1000 Total, (TVA)	3'231.00	F

La facture d'acompte est émise. Le montant facturé augmente le compte 1100 Débiteurs. La part de TVA (déjà due à ce stade) est placée dans le compte 2200 TVA due. Le montant HT n'est pas porté en produit (le travail n'est pas encore réalisé) mais dans un compte de passif 2030 Acomptes de tiers.

Etape 2

 International Conduction
 Interna

L'encaissement de la facture d'acompte se fait tout à fait normalement par le compte 1010 Postfinance ou 1020 Banque. Le compte 1100 Débiteurs est diminué d'autant.

Etape 3

26.04.22		3200/Ventes de marchandises	1000	[1] Privat A., (TVA) netto, MWST = 770.00	10'000.00	F
26.04.22		2200/TVA due	1000	[1] PrivatA., 7.7% MWST (TVA)	770.00	F
26.04.22	1100/Débiteurs		1000	[1] PrivatA.	10'770.00	F

La facture finale est comptabilisée en totalité.

Etape 4



26.04.22		1100/Débiteurs	1000	[1] Privat A., Affectation de l'acompte lié à la facture N° 1001 au compte de produit	3'231.00	F
26.04.22		1100/Débiteurs	1000	 Privat A., Affectation de l'acompte lié à la facture N° 1002 au compte de produit 	4'308.00	F
26.04.22	2030/Acomptes de tiers		1000	[1] Privat A., Affectation de l'acompte lié à la facture N° 1001 au compte de produit, (TVA) netto, MWST = 23	3'000.00	F
26.04.22	2200/TVA due		1000	 Privat A., Affectation de l'acompte lié à la facture N° 1001 au compte de produit, 7.7% MWST (TVA) 	231.00	F
26.04.22	2030/Acomptes de tiers		1000	[1] Privat A., Affectation de l'acompte lié à la facture N° 1002 au compte de produit, (TVA) netto, MWST = 30	4'000.00	F
26.04.22	2200/TVA due		1000	[1] Privat A., Affectation de l'acompte lié à la facture N° 1002 au compte de produit, 7.7% MWST (TVA)	308.00	F

Les acomptes facturés sont extournés. La TVA, entièrement facturée dans la facture finale, est également extournée pour ne pas la payer deux fois (une fois sur la facture d'acompte et une fois avec la facture finale.